



CERTIFICAT D'ASSURANCE

Aviation Générale		Police n° 2021/50373	
Assuré: ZOOOMEZ PHILIPPE DARCISSAC 6 ROUTE DES CEVENNES 34380 ST MARTIN DE LONDRES FRANCE	Date d'émission : 11/06/2021		
	Période de couverture :		
	Du : 11/06/2021	Au : 10/06/2022	
	DRONE COUVERT DJI MAVIC 2 IMMATICULE UAS-FR-11785 ➤ SCENARIOS : S1 ET/OU S2 ET/OU S3 ➤ ACTIVITE : OBS ➤ TELEPILOTE : MANIPULATEUR AU SOL	MMD : inférieure à 500 Kgs	
Limites géographiques : France métropolitaine, Corse, DROM, COM, POM			
Montant de la garantie Responsabilité Civile vis-à-vis des tiers par accident : EUR 1 600 000,00 (Un million six cent mille)			

A l'attention des autorités et autres personnes impliquées.

Certificat d'assurance :

La présente attestation a pour objet de certifier qu'un contrat d'assurance a été signé entre le signataire et l'assuré désignés ci-dessus.

Elle est valable uniquement pendant la période concernée.

Elle est utilisable par le propriétaire ou l'utilisateur de l'aéronef assuré, muni des autorisations réglementaires.

La validité du contrat d'assurance est soumise à la condition que les primes aient été réglées.

L'attestation délivrée est soumise aux termes, conditions, limites et exclusions figurant aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance.

Fait à Paris, le : 11/06/2021

LA RÉUNION AÉRIENNE

Pour le compte de

GENERALI IARD 30 %

MMA IARD S.A. 30 %

HELVETIA ASSURANCES SA 20 %

PICC Property and Casualty Company Ltd 10 %

SMA SA 10 %